

petitmars

Magazine

Juillet - Août 2022



LE RETOUR DES ANIMATIONS !



22, boulevard Saint-Laurent
44390 PETIT-MARS
02 40 72 77 16
www.petitmars.fr



NOUVEAU À PETIT MARS



Cécile Laginha

Sophrologue & Energéticienne
(Certification professionnelle de sophrologue inscrite au RNCP)

Votre accompagnement mieux-être et sérénité

Venez découvrir les bienfaits de la SOPHROLOGIE
et/ou des SOINS ENERGETIQUES dans un cadre chaleureux ou à distance



Si vous souhaitez :

Gérer vos émotions et votre stress,
vos problèmes de sommeil, vos douleurs

Vous libérer des blocages qui vous
empêchent d'avancer sereinement et en
harmonie avec vos valeurs profondes

Libérer votre potentiel et déployer vos
capacités

Renforcer votre confiance en vous
Améliorer votre qualité de vie en général

Contactez-moi ! 06 50 61 10 24

Pour en savoir plus

rdv sur www.cl-sophroserenite.com



Cabinet : 35 rue de Nantes
44390 PETIT-MARS

Suivez-moi sur Facebook et Instagram : [@cecilelaginhasophrologie](https://www.instagram.com/cecilelaginhasophrologie)



Le Petit Diagnostiqueur réalise vos diagnostics obligatoires
pour la vente ou la location de vos biens :

- DPE (Diagnostic de performance Energétique)
- Amiante
- Plomb
- Gaz
- Electricité
- Termites
- ERP (évaluation des risques et pollutions)
- Etat parasitaire dont méréule

Ludovic COLIN

Gérant

06 71 12 57 05

contact@lepetitdiagnostiqueur.fr



PETIT DEJ' POUR L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

« Un petit déj' des nouveaux arrivants » est organisé le samedi 10 septembre à 10h,
Mairie salle du conseil

Cette rencontre permettra de présenter la commune aux nouveaux Petits
Marsiens et d'établir le contact avec les élus et les services.

Cette rencontre permettra de présenter la commune aux nouveaux Petits
Marsiens et d'établir le contact avec les élus et les services.

Si vous êtes arrivés dans la commune depuis septembre 2021, faites-vous
connaître pour participer à cet accueil soit par mail à
communication@petitmars.fr soit en vous rendant à la mairie.



>>> Le forum des associations aura lieu le samedi 03 septembre de 9h30 - 13h à la salle Molière. <<<



Christophe PABOIS
1^{er} Adjoint chargé de
l'urbanisme et de l'habitat

Nous venons de vivre ces dernières semaines deux moments importants dans la vie démocratique de notre pays avec les élections présidentielles et législatives. La réélection du Président Macron et la perte de la majorité absolue pour le parti présidentiel en sont les faits marquants. Les conséquences de ces élections auront probablement un impact fort sur nos vies dans les prochains mois. On ne peut donc que vivement regretter la faible participation surtout lors des élections législatives. Pouvoir s'exprimer par un bulletin glissé dans une urne est une chance dont malheureusement tout le monde n'a pas conscience. Tout cela confirme le désintérêt de nos concitoyens à un moment pourtant où pour la première fois depuis 1945 la guerre sévit en Europe et où nos voisins ukrainiens donnent leur vie afin de préserver leurs droits et leur liberté.

Cette situation internationale a bien entendu un impact sur notre quotidien que ce soit en termes d'augmentation des prix, d'approvisionnements... Nous devons aussi tenir compte de l'urgence climatique et donc faire évoluer rapidement nos comportements. Ce point est au cœur au cœur du projet de territoire élaboré par les 12 communes de notre intercommunalité. Un effort particulier est actuellement réalisé sur les mobilités avec une collaboration étroite entre la CCEG et les communes : installation de parcs à vélos sécurisés financés par la communauté de communes, création de liaisons douces... Ce travail en commun va se poursuivre sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux et en favorisant l'utilisation de matériaux écologiques dans la construction des futurs équipements.

Au niveau municipale l'organisation de notre équipe évolue suite à la démission de Patricia Fouchard adjointe en charge du développement durable et de la vie économique locale. Patricia a souhaité prendre du recul après 8 années d'investissement. Depuis 2014 elle aura initié et développé bon nombre de projets comme la mise en place de ce magazine bimestriel, la signalétique sur la commune, le marché du mercredi, le projet de jardins partagés, l'opération nettoisons la nature... Grand merci à elle pour ce temps donné à la collectivité. C'est Nadine Bréhier qui remplace Patricia comme 4e adjointe et récupère la délégation de la vie économique locale. Stéphane Drouaud est quant à lui nommé conseiller délégué au développement durable. Cette transition se fera en douceur pendant l'été.

Je vous rappelle d'ailleurs deux rendez-vous culturels prévus sur la commune durant cette période : le festival de la rive aux barges le 8 juillet et les Rendez-vous de l'Erdre le vendredi 26 août. Les deux manifestations proposeront des concerts et se dérouleront au port de la Rivière à partir de 19h.

Je vous souhaite un très bel été.

SOMMAIRE

Vie municipale	3
Edito.....	3
Le retour des animations.....	4
L'offre d'habitat social évolue sur la commune...	6
Accueil de loisirs - nouveaux tarifs séjours !....	8
Pôle enfance/jeunesse.....	10
La Rive aux Barges.....	12
RDV de l'Erdre.....	13
Résultats des élections législatives.....	14
Vie associative	14
Dojo marsien à St Mars du Desert.....	14
Bodyfit.....	15
ACSIRNE.....	15
Rencontre avec les bénévoles Petit Marsiens du spectacle «Dans la nuit, la liberté».....	16
Vide grenier.....	18
Tennis de table.....	19
Association cultiver sa joie.....	19
Vie intercommunale	20
Erdre Canal forêt, petit bonheurs grandeur nature.	20
Piste cyclables, toujours des kms en plus en pojet !	22
Les services de la poste.....	22
Vie pratique	23
Agenda	24

LE RETOUR DES ANIMATIONS !

Le trail de la Carrière

Le 5 juin, le mythique Trail de la Carrière a eu lieu réunissant des centaines de participants.



Festival « La Rive aux barges » - le OFF

Le 21 mai, des ateliers Beatbox et écriture de textes étaient proposés dans l'après-midi puis 2 concerts ont eu lieu avec Kanzavuri et Harfang en marge du Festival « La Rive aux barges » qui aura lieu le 08 juillet au Port de La Rivière.



Les fêtes d'école

La Kermesse de l'école Ste Marie a fait son retour le 15 mai.



Et la fête de l'école G de Maupassant a eu lieu le 18 juin sur le thème du cirque.



Le Gala de danse

Moment phare du début d'été, le Gala de danse de l'association Dances Loisirs Evasion a eu lieu le 4 juin.



La cérémonie du 8 mai

Le 8 mai a eu lieu la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 08 mai 1945 au monument aux morts. M. le Maire Jean Luc Besnier était accompagné de M. Bruno Nicolo, président de l'UNC ainsi que pour la première fois des enfants du Conseil Municipal des Jeunes.



Les rencontres d'auteurs à la bibliothèque

Dans le cadre de la 18ème édition du prix de la bibliothèque, les lecteurs ont eu la joie de

rencontrer deux auteures locales Aline Duret auteure des romans « L'ombre du Santal » et « La loi du talion » le 29 avril et Sophie Vuillemin auteure du roman « Ayma » le 10 juin.



Fête de la musique

La traditionnelle Fête de la Musique organisée par le Comité des fêtes a réuni des centaines de personnes le 18 juin.



Le National de tennis de table

Organisé par le PMTT, le grand tournoi national a eu lieu le 03 avril avec des joueurs classés venus de toute la France (Paris, Nîmes, Grenoble, Rouen...).



L'OFFRE D'HABITAT SOCIAL ÉVOLUE SUR LA COMMUNE

En 2014 la commune comptait 6 logements sociaux (répondants aux critères de loyers modérés). Depuis 10 ans la municipalité travaille afin de proposer une offre élargie de logements à prix abordables. 2 projets ont vu le jour sur le mandat précédent : sur le site du Dareau (en face du parking du complexe sportif) où 19 locatifs ont été construits, ainsi qu'aux abords du boulevard St Laurent (projet dit de la place du Four) avec la mise à disposition de 2 appartements et 3 maisons de ville. Soit au total 24 logements sociaux supplémentaires.

L'équipe municipale souhaite conforter et renforcer cette politique sur le mandat actuel. Cela se traduit par 3 projets dans le quartier de la Pellera avec à terme la mise à disposition de 36 logements sociaux supplémentaires. A horizon 2024 la commune disposera de 60 logements sociaux soit 10 fois plus en 10 ans.

Résidence 'La Pellera'

C'est samedi 16 juin qu'a eu lieu l'inauguration de la résidence La Pellera inaugurée par Vincent Biraud, Directeur général d'Atlantique Habitations et Jean-Luc Besnier, Maire. Situé sur la tranche 1 du projet d'aménagement de la Pellera, il était prévu qu'elle soit livrée plus tôt. Mais la pandémie est passé par là, ne permettant pas aux travaux de démarrer avant l'automne 2020. C'est mi-mai que les locataires ont pu emménager dans les 15 logements sociaux : 6 T2, 6 T3 et 3 T4. Tous les logements bénéficiant d'une terrasse dans un cadre verdoyant et répondant aux normes au niveau énergétique. Le loyer moyen est de 367 € (entre 241 € et 504 €).



2 autres projets à venir

C'est le bailleur social Nantaise d'Habitation (LNH) qui pilote les 2 autres projets à vocation social qui sont prévus sur les tranches 2 et 3 de la Pellera.

Tout d'abord 6 maisons groupées avec jardinet comprenant 2 T2, 3 T3 et 1 T4 réalisés sur un espace situé à l'Est du quartier côté rue Léon Maistre.



Projet 1 – 6 maisons groupées

Le second projet n'était pas prévu à l'origine mais la municipalité a souhaité le mettre en place devant les difficultés croissantes pour les foyers modestes à s'installer ou rester sur la commune. Tout proche du projet précédent, il comportera 15 logements répartis en 3 maisons individuelles (1 T4 et 2 T5) et 12 logements collectifs (5 T2, 5 T3 et 2 T4). Le permis de construire devrait être déposé d'ici la fin de l'été.

Pour bénéficier d'un logement social

Il est nécessaire d'être inscrit sur le fichier commun des bailleurs sociaux. Pour cela vous pouvez récupérer un dossier d'inscription en mairie ou télécharger le cerfa 14069*04. Une fois le dossier rempli vous pouvez le déposer en Mairie, le transmettre à un bailleur social de Loire-Atlantique. Ou bien remplir le dossier directement en ligne www.demande-logement-social.gouv.fr

Les dossiers sont retenus en fonction de différents critères dont la situation familiale, les revenus... Il est nécessaire de renouveler chaque année son inscription à ce fichier commun et de faire preuve de patience, les demandes étant très importantes et les disponibilités peu nombreuses

ACCUEIL DE LOISIRS : DE NOUVEAUX TARIFS... POUR DE NOUVEAUX SÉJOURS !

Lors du Conseil Municipal du 18 mai, les élus ont acté une actualisation des tarifs des séjours et la création d'un forfait semaine pour l'accès à l'Accueil de Loisirs. Ces tarifs sont applicables à partir du 7 juillet 2022.

Actualisation des tarifs des séjours : des tarifs adaptés aux ressources des familles

L'actualisation des tarifs des séjours permet de prendre en compte l'évolution des coûts (prestations, transports, alimentation) sur les dernières années. Les tarifs n'avaient en effet pas été ré-évalués depuis 6 ans.

Il s'agit également de proposer des tarifs cohérents par rapport aux ressources de chaque famille, en augmentant le nombre de tranches tarifaires, basées sur le quotient familial, de 5 à 10 tranches, conformément aux préconisations de la CAF. Ce lissage des tarifs permet également d'éviter les effets de seuil, tout en appliquant un écart de tarif identique entre chaque tranche.

Afin de définir les tarifs les plus proches de la réalité, une estimation des coûts relatifs au transport, à l'hébergement, au repas, à l'animation et à l'encadrement a été effectuée selon le type et la durée du séjour. Ainsi, pour les séjours 5 jours/4 nuits, 3 types de séjour ont été différenciés :

- Type A : séjour à coût modéré : périmètre géographique restreint, activités peu onéreuses, offre promotionnelle du prestataire
- Type B : séjour à coût moyen : périmètre géographique plus large, activités attractives mais contenues
- Type C : séjour à coût élevé : longue distance et activités coûteuses, spécifiques et ciblées (ski, camp itinérant)

Tarifs des séjours ALSH

Tranche	Quotient familial	Séjour 3 jours/2 nuits	Séjour 4 jours/3 nuits	Séjour 5 nuits/4 jours TYPE A	Séjour 5 nuits/4 jours TYPE B	Séjour 5 nuits/4 jours TYPE C
T1	0-400	85 €	110 €	130 €	150 €	290 €
T2	401-600	88 €	115 €	136 €	157 €	302 €
T3	601-800	92 €	120 €	141 €	163 €	314 €
T4	801-1000	95 €	125 €	147 €	170 €	327 €
T5	1001-1200	98 €	130 €	152 €	177 €	339 €
T6	1201-1400	102 €	135 €	158 €	183 €	351 €
T7	1401-1600	105 €	140 €	163 €	190 €	363 €
T8	1601-1800	108 €	145 €	168 €	197 €	376 €
T9	1801-2000	112 €	150 €	174 €	203 €	388 €
T10	2001 et +	115 €	155 €	180 €	210 €	400 €

Le dispositif VACAF – AVE : l'accès aux séjours pour tous !

Pour cet été 2022, la collectivité expérimente le dispositif VACAF (Aide Vacances Enfant). Par ce dispositif, la CAF participe financièrement au coût des séjours, porté par les familles, dès lors qu'il s'agit de séjours collectifs (colos ou camp), organisés pendant les vacances scolaires

Si vous êtes bénéficiaire du dispositif, vous avez reçu, en début d'année, un courrier vous informant de vos droits. Le montant de l'aide est variable, en fonction des revenus, de la composition du foyer et de l'âge des enfants. La prise en charge va de 65 % à 80 % du coût du séjour, pour les quotients familiaux inférieur à 700.

L'aide est directement versée à l'organisateur qui la déduit de votre facture. Vous ne payez donc pas la totalité du séjour mais seulement le reste à charge.

Quotient familial	Participation Caf
inférieur ou égal à 350	80 % du séjour
compris entre 351 et 500	75 % du séjour
compris entre 501 et 700	65 % du séjour

Exemple

Séjour en colonie : 300 €



Nouveauté!

UN TARIF PLUS AVANTAGEUX POUR LES RÉSERVATIONS À LA SEMAINE

La commission Enfance Jeunesse a étudié la mise en place d'un tarif avantageux pour les familles ayant un besoin d'inscription pour la semaine entière, en proposant un abattement de 10 % pour les inscriptions de 5 jours consécutifs (en dehors des coûts du péricentre*).

Les nouveaux tarifs sont les suivants :

Tranche	Quotient familial	Tarif journée	Forfait semaine (-10 %)
T1	0-400	8 €	36 €
T2	401-600	9,11 €	41 €
T3	601-800	10,22 €	46 €
T4	801-1000	11,33 €	51 €
T5	1001-1200	12,44 €	56 €
T6	1201-1400	13,55 €	61 €
T7	1401-1600	14,66 €	66 €
T8	1601-1800	15,77 €	71 €
T9	1801-2000	16,88 €	76 €
T10	2001 et +	18 €	81 €
Hors CCEG		+ 2,5 €	+ 11,25 €

*Les tarifs du péricentre (avant 9h et après 17h) sont les tarifs habituels du périscolaire.

PÔLE ENFANCE/JEUNESSE – L'ESQUISSE DU PROJET DÉVOILÉE

La secrétaire d'Etat à l'enfance en visite à Petit Mars

Le projet de pôle enfance a été présenté par le Maire Jean-Luc Besnier à Mme Charlotte Corbel secrétaire d'Etat à l'enfance qui était en visite sur notre commune le 17 juin dernier. Un temps d'échange en compagnie de Mme Sarah El Haïri, députée de la 5e circonscription et de Mme Anne-Marie-Cordier Conseillère Départementale du canton de Nort/Erdre.



De gauche à droite : S. El Haïri, AM Cordier, C. Corbel, JL Besnier

En octobre 2021, le Conseil Municipal a approuvé le programme définitif pour la construction du pôle enfance/jeunesse (avec restauration), prévu sur l'actuel terrain stabilisé ainsi que l'enveloppe financière prévisionnelle allouée à ce projet d'un montant de 4 380 800 € HT.

Afin de retenir une maîtrise d'œuvre, un concours restreint a été lancé en 2 phases. Un jury a été constitué comprenant des élus, des techniciens, des architectes, des membres d'associations. Celui-ci a sélectionné 4 cabinets d'architectes parmi plus de 70 candidatures. Les équipes retenues devaient remettre leur offre sous forme d'esquisse et de mémoire technique. Cette offre devait répondre aux orientations définies dans le cahier des charges. Que ce soit en termes de circulations dans les futurs bâtiments, de matériaux employés et bien entendu devant respecter l'enveloppe budgétaire définie.

Un second jury s'est réuni afin d'étudier chacun des projets (qui avaient été anonymisés au préalable) et de désigner le candidat retenu.

C'est au final le groupement mené le Cabinet Guinée*Potin Architectes à Nantes qui a été retenu.

Les prochaines semaines seront consacrées à finaliser les plans et préparer les prochaines étapes : avant-projet sommaire (APS) puis l'avant-projet détaillé (APD). Etapes indispensables avant de lancer les appels d'offres.



La Rive aux Barges

Edition # 2022

Du 8 au 30 juillet

Sur le Canal de Nantes à Brest



CONCERTS
FLOTTANTS
ITINERANTS

19h - KWAL

21h - BOB & FLANAGHAN



Vendredi 8 juillet
Port-la-rivière
44330 PETIT-MARS

- Bar - Restauration sur place -

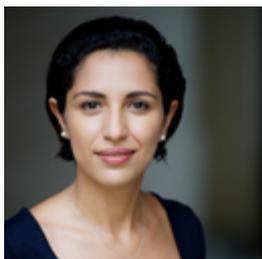
NOUVEAU ROUVRE 22.08 > 28.08 2022 DE

JAZZ & BELLE PLAISANCE

L'ERDRE

Vendredi 26 août – 19H
Port de La Rivière

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



Mme Sarah EL HAÏRY a été élue députée de la 5^{ème} circonscription de Loire Atlantique

Elections législatives

1er Tour - 12 juin 2022

	Bureau N°1 Salle Molière	Bureau N°2 Salle Molière	Bureau N°3 Salle Molière	TOTAL	
	%	%	%	%	
Inscrits	882	1101	941	2924	106,06%
Abstention	437	536	509	1482	50,68%
Votants	445	565	432	1442	49,32%
Blancs	4	19	6	29	1,96%
Nuls	1	0	2	3	0,20%
Exprimés	440	546	424	1410	95,14%
Mme LALANDE Sabine	122	170	97	389	27,59%
M. VINCENT Romain	11	20	14	45	3,19%
Mme CLOPEAU Emmanuelle	9	7	4	20	1,42%
M. CLEMENCE Arnaud	16	22	15	53	3,76%
Mme EL HAÏRY Sarah	169	179	153	501	35,53%
Mme TREDAN Maëlig	5	12	4	21	1,49%
Mme AVOT Laure	4	10	3	17	1,21%
Mme KARCHER Milla	64	92	91	247	17,52%
M. GARNIER Didier	15	12	9	36	2,55%
M. DEBUIRE Jérôme	23	21	29	73	5,18%
M. KUCHARCZYK Tadeusz	2	1	5	8	0,57%
TOTAL	440	546	424	1410	100,00%

Elections législatives

2ème Tour - 19 juin 2022

	Bureau N°1	Bureau N°2	Bureau N°3	TOTAL	
	%	%	%	%	
Inscrits	882	1102	941	2925	106,09%
Abstention	478	570	558	1606	54,91%
Votants	404	532	383	1319	45,09%
Blancs	15	35	24	74	4,61%
Nuls	5	8	7	20	1,25%
Exprimés	384	489	352	1225	76,28%
Mme LALANDE Sabine	170	247	153	570	46,53%
Mme EL HAÏRY Sarah	214	242	199	655	53,47%
TOTAL	384	489	352	1225	100,00%

DOJO MARSIEEN À ST MARS DU DÉSERT

Pour la rentrée, voici un aperçu du programme pour la saison 2022/2023 qui vous attend :

- Des cours de JUDO adultes et enfants dès 4 ans, JUJITSU dès 13 ans
- Nos activités de remise en forme avec le TAISO (activité physique et cardio), et PILATES.
- Pendant les vacances scolaires, nous proposons des STAGES de JUDO pour enfants « ouvert à tous » dès 4 ans aux adhérents et aux non pratiquants, des STAGES de JUJITSU dès 13 ans.
- Des compétitions officielles et non officielles proposées pour tout âge.

Le DOJO MARSIEEN sera présent également au « Forum des Associations » le samedi 3 septembre 2022 sur les communes de Saint Mars du Désert, Petit Mars.

Aussi nous profitons de passer une annonce ; recherchons un(e) secrétaire et des membres pour rejoindre notre équipe du bureau.

Contact via le mail du club, merci et à très bientôt !! REJOIGNEZ-NOUS !!

N'hésitez pas à venir vers nous pour plus de renseignements et inscriptions :
club.judo.dojomarsien@gmail.com ou sur notre site internet: club.quomodo.com/dojomarsien

BODYFIT

Vous avez envie de retrouver ou de rester en forme ? Venez nous rejoindre aux cours de BODYFIT le lundi et jeudi soir

Au programme : CARDIO, RENFORCEMENTS MUSCULAIRES (bras, cuisses, abdos, fessiers...)
Le tout en musique et dans la bonne humeur.

LUNDI 20h30 à 21h30 avec Lenny
JEUDI 18h15 à 19h15 ou de 19h15 à 20h15 avec Isabelle

Si vous désirez des renseignements :

- Vous pouvez venir assister directement à 2 cours gratuits sans inscription préalable salle Molière au Complexe Fernand Sastre
- Faire une demande par mail à l'adresse : laulau44@orange.fr
- Téléphoner au 07 80 54 25 54 (après 18h en semaine) en laissant un message et on vous rappellera
- Venir nous voir au Forum des Associations salle Molière début septembre

Nous vous transmettrons les modalités d'inscription.

REPRISE DES COURS LE 12/09/2022



ACSIRNE



L'Association des Centres de Soins Infirmiers de la Région de Nort/Erdre, ACSIRNE, a tenu son AG le vendredi 8 avril 2022 à Grandchamp des Fontaines, une des 6 communes couvertes par ses services.

En première partie, une quarantaine de participants ont pu profiter d'une action de prévention sur le thème «**Garder la forme au fil du temps !**», animée par Kiné Prévention 44. L'animatrice Cindy Poulailleau a su dynamiser cette conférence en faisant participer la salle à quelques mouvements et tests d'équilibre, ce qui a été très apprécié par l'ensemble de l'assemblée.

La soirée s'est poursuivie par la présentation des comptes avec un bilan équilibré, ainsi que l'élection du Tiers Sortant.

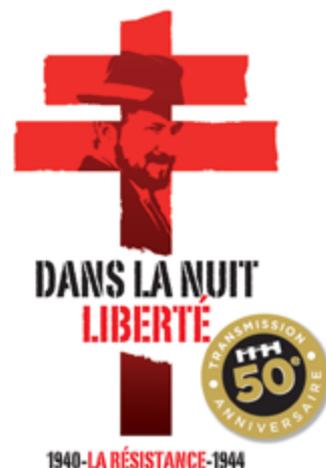
Mr. Dominique Guellier, président, a rappelé dans son rapport moral, l'effectif infirmier actuel au nombre de 22, managé par la directrice Sylvie Feillard, dont l'efficacité n'est plus à démontrer.

Il a conclu en remerciant l'ensemble du personnel pour son engagement et a souligné qu'il était fier du professionnalisme de chacun.

Ce fut également l'occasion de remercier Mme Cynthia Marle pour ses 20 ans en poste au sein de l'association.

Aurélié Clouet, Patricia Fouchard, Dominique Guellier et Caroline Valton représentent la commune de Petit Mars.

RENCONTRE AVEC LES BÉNÉVOLES PETIT MANSIENS DU SPECTACLE « DANS LA NUIT, LA LIBERTÉ »



En ce début d'été, le site du Pont du Theil à Trans sur Erdre est en effervescence.

En effet, l'association Transmission de Trans sur Erdre produit «Dans la nuit liberté», un spectacle de plein-air consacré à la seconde guerre mondiale qui mobilise 400 bénévoles.

Nous avons rencontré les bénévoles de Petit Mars. Lucienne, Xavière, Alexandre, Emilienne, Amaury, Samuel, Josselin, Thomas, Christophe et toute sa famille Sophie, Julie, Malo et Célia ainsi que Florian, Marie et leur fils Enzo ont bien voulu répondre à nos questions. Un grand merci à eux.

Depuis quand êtes-vous bénévoles ?

Lucienne (82 ans) : J'ai été bénévole dès le départ, cela fait maintenant 20 ans.

Amaury (19 ans) : J'ai assisté au spectacle en classe de 3^{ème} et j'ai aussitôt souhaité rejoindre l'association en 2016.

Marie (33 ans) : Cela fait une dizaine d'années, je faisais déjà partie de l'ancien spectacle « Un homme nommé Jésus ».

Enzo (4 ans) : Je joue depuis ma naissance.

Emilienne (81 ans) : En 2015, je me suis proposée pour les travaux de couture, incitée par d'amis déjà bénévoles et j'y suis restée.

Samuel (49 ans) et Célia (14 ans) : Depuis 1 an, nous sommes bénévoles.

Thomas (14 ans) : En 2017, j'ai vu ma mamie jouer dans le spectacle, cela m'a intéressé d'être bénévole.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour intégrer l'équipe de « Dans la nuit la liberté » ?

Josselin (30 ans) : Je suis passionné d'histoire et il est important de ne jamais oublier ce que nos aïeux ont vécu. C'est le devoir de mémoire.

Julie (21 ans) : Quand j'ai vu la 1ère édition du spectacle «Dans la nuit liberté», j'ai eu un réel coup de cœur et une envie de donner un coup de main à cette association ayant pour but de transmettre des moments forts de l'histoire de France.

Alexandre (51 ans) : Le thème de la 2^{de} guerre mondiale m'a motivé car cette guerre a touché toutes les familles.

Xavière (45 ans) : Je souhaitais vivre une expérience commune avec mon conjoint, également figurant, vivre une expérience nouvelle, totalement différente de ma vie professionnelle et familiale et vivre une expérience associative : construire un projet de façon complètement désintéressée.

Christophe (52 ans) : Le thème du spectacle, l'esprit de l'équipe et le devoir de mémoire m'ont donné envie de partager une partie de notre histoire et de m'investir dans cette aventure.

Florian (30 ans) : C'est un superbe spectacle, j'ai eu envie de transmettre aux plus jeunes l'histoire de la 2^{de} guerre mondiale et ses atrocités (massacres) mais aussi les valeurs de la Résistance.

Sophie (48 ans) : Après la pandémie, il y avait un besoin de bénévoles. J'ai donc eu envie d'intégrer cette grande famille.

Fallait-il des prérequis pour participer (expérience de comédien...) ? Y a-t-il eu un casting ?

Malo (18 ans) : Non aucun prérequis, il faut juste de la motivation et être disponible. Les bénévoles nous aident à nous intégrer facilement.

Florian : Pas de casting ni prérequis, mais une grande motivation à intégrer l'association et à participer à la vie de l'association. On apporte tous une part dans le spectacle.

Quel est votre rôle au sein de l'équipe ? Et en quoi consiste votre participation précisément ?

Emilienne : En tant que comédienne, je joue quelques scènes.

Josselin : J'ai le rôle d'un soldat allemand, nous sommes environ 25 allemands et notre chef est un acteur professionnel. Nous devons suivre ces ordres, c'est parfois très dur comme fusiller des communistes ou embarquer des personnes juives. Mais heureusement, cela reste du spectacle.

Célia : Je suis figurante.

Florian : Je suis comédien, je joue un soldat allemand.

Samuel : J'aide en cuisine pour les repas et j'effectue aussi quelques travaux de maintenance.

Lucienne : Je suis couturière pour confectionner et raccommode les différents costumes d'époque.

Christophe : Je suis membre du Conseil d'Administration et du bureau de l'association Transmission et pendant le spectacle je suis machiniste. Je suis chargé des choix techniques et des évolutions futures. Je prépare aussi les saisons par des weekend travaillés (STO).

Sophie : Je suis à la boutique (vente de produits, conseils, renseignements), à la guinguette (vente crêpes et sandwiches) et je fais le service au repas de la Liberation.

Amaury : Je suis coordinateur de gestion des costumes (250 comédiens) et de l'accueil du public. Je suis aussi élu au CA.

Marie : Je joue une femme de la ville avec mon fils Enzo. Nous jouons dans les scènes les plus simples pour éviter qu'il ait peur des soldats allemands même si son papa joue ce rôle !

Xavière : En tant que figurant, il y a obligation de participer à l'ensemble des répétitions/filages. Il faut également participer au montage/démontage du site (barum, gradins...).

Julie : Je suis actrice pendant le spectacle. Avant et après, je veille au bon déroulement de l'accueil des spectateurs et au bon fonctionnement des services notamment les costumes.

Combien de répétitions ou réunions avez-vous avant le jour J ? Combien de temps cela prend ?

Malo : Il y a 2 weekend de répétitions (mai et août) et 3 soirées de répétitions avant la 1ère représentation.

Julie : Cela représente un temps conséquent, les journées sont de 10h à minuit et les représentations de 19h à minuit.

Autres informations que vous souhaiteriez passer ?

Enzo : Les bruits des bombardements sont impressionnants.

Alexandre : Ce spectacle prend une signification particulière avec le conflit ukrainien qui marque le retour de la guerre en Europe, d'où l'importance de ne pas oublier.

Thomas : J'ai été très bien accueilli et intégré dans l'équipe. Et l'an dernier, j'ai même pu m'occuper et diriger des animaux pendant le spectacle.

Josselin : Il faut venir voir ce spectacle pour toutes les générations. Et cette année, l'association fête ses 50 ans donc il y aura des spectacles supplémentaires (concerts). N'hésitez pas à venir nous voir !

Spectacle dans « Dans la nuit, la liberté » les jeudi 25, vendredi 26, samedi 27, dimanche 28 août et les jeudi 1^{er}, vendredi 2, samedi 3, vendredi 9 et samedi 10 septembre 2022.

Plus d'infos : <https://www.danslanuitliberte.fr/>



- PETIT MARS -

VIDE GRENIER

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022

DE 9H A 18H (7H pour les exposants)

COMPLEXE SPORTIF SASTRE (en extérieur)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné de 2 chèques libellés à l'ordre du « Comité des fêtes de Petit Mars » (un chèque d'inscription de 10€ correspondant à 1 emplacement et un chèque de caution de 10€ restitué en fin de journée pour emplacement propre), d'une enveloppe timbrée avec votre adresse, ainsi que d'une copie de pièce d'identité (recto-verso) et comme la loi nous y oblige de l'attestation sur l'honneur que vous trouverez sur le site www.petitmars.fr et en mairie,

à l'adresse suivante : Mme Le Maître Mélodie
13 rue René Lacoste
44390 PETIT MARS

Renseignements : 0782385918 ou cdf.petitmars@free.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER 2022

Mme / Mr :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Participera au Vide grenier de Petit Mars le 18 septembre 2022 et s'engage à respecter le règlement intérieur du vide grenier disponible sur le site www.petitmars.fr et en mairie.

ATTENTION :

Règlement adapté si crise sanitaire

Je réserveemplacement(s) à 10€ soit un total de€.

Je prends acte que toute inscription incomplète pourra ne pas être prise en compte.

En signant je déclare avoir lu et approuvé le règlement.

Signature obligatoire :



Matinée Portes Ouvertes
ouvert à tous

**Samedi 10 Septembre
2022
de 10H à 12H**

Toutes les infos : www.petitmarstennisdetable.fr
Tél : 06 – 85 – 42 – 52 – 95

Complexe sportif Fernand Sastre

Nous serons présents pour les inscriptions
au forum des associations
le samedi 3 septembre de 9h30 à 13h à la Salle Molière

ASSO CULTIVER SA JOIE



Vous avez envie de prévenir et de maintenir votre bien être ? Vous êtes épuisé, sans joie ? Vous dormez mal ? Vous mangez mal ou fumez trop ? Vous vivez des relations peu épanouissantes ? Ou vous avez d'autres soucis ?

Venez comme vous êtes faire le plein de positif, de vitalité et de bonne humeur, que ce soit en Rigologie ou en Biodanza !

1) Cultiver sa joie en dansant la BIODANZA :

Se mettre en mouvement sur de la musique, en respectant les rythmes naturels du corps. Que vous soyez jeune ou moins jeune, novice ou habitué, au corps crispé ou délié, venez tester la danse bien-être ! Pour le plaisir de vivre le mouvement, pour prendre soin de vous, arrêter le « petit vélo dans la tête », augmenter votre confiance ...

Venez-vous laisser danser sur les musiques du monde, diverses et variées. « Si technique il y a, elle s'organise autour du lâcher prise. Ici, pas d'apprentissage de gestuelles préétablies, mais une invitation à nous reconnecter à nous-mêmes, à nos émotions, à notre corporalité. Portes ouvertes les mardis 6 et 13 septembre de 19 h 30 à 21 h 30 à la salle Planète Mars (à côté du restau St Laurent) au Mont Jarry (perpendiculaire à la Route de Ligné). Cours approfondi le lundi soir même heure, même endroit. ARTICLE avec photo BIODANZA

2) Lâcher prise avec la RIGOLOGIE :

à quand remonte votre dernier fou rire ? La Rigologie est une pratique, pas un divertissement. Chaque individu peut influencer son niveau de bien-être selon les efforts qu'il fait ou pas. Notre organisme profite autant des bienfaits d'un rire intentionnel que d'un rire spontané. On obtient les mêmes bienfaits physiologiques et psychologiques au bout de 10 à 15 minutes de rire ample volontairement soutenu. Le rire vient naturellement en suivant un programme ludique et convivial !

Portes ouvertes le jeudi 8 septembre.

Plus d'infos sur le web <https://www.cultiversajoiedevivre.com>
<https://www.facebook.com/claudinebiodanza44pm>

ERDRE CANAL FORÊT, PETITS BONHEURS GRANDEUR NATURE

Une palette de sorties et de loisirs vous est proposée par l'Office de tourisme Erdre Canal Forêt pour vivre et partager de beaux moments près de chez vous. Un tourisme de nature, avec toutes ses diversités, à explorer cet été et tout au long de l'année.



Flânez au bord de l'eau

La randonnée est une activité très prisée sur notre secteur. C'est une activité accessible à tous et qui invite à la découverte du territoire et de ses environs. Vous retrouverez toutes les balades sur le site internet de l'Office de Tourisme Erdre Canal Forêt, pour imprimer ou télécharger les circuits sur votre mobile. Empruntez les itinéraires à vélo, tels que l'Eurovélo 1 (La Véloodyssée), l'itinéraire N°9 (de Ligné vers Joué s/Erdre) sans oublier les nombreuses voies douces qui se déploient dans nos communes.

Vous voulez épater vos enfants : consultez le site internet 44.kidiklik.frou-erdrecanalforet.fr et découvrez les nombreuses aventures à vivre en famille, pour profiter de l'été à côté de chez vous.

Les balades interactives : Les parents découvrent, avec les enfants, en téléchargeant une application sur leur mobile, de nouveaux espaces de jeux, à l'air libre.

Avec Baludik, rendez-vous à Bout de Bois (Héric) pour découvrir l'histoire de la construction du canal, et en projet deux autres sorties sur la commune de Sucé-sur-Erdre.

L'office de tourisme a aussi inscrit 4 nouvelles caches sur l'application Géocaching. Autre formule pour les jeunes explorateurs : les parcours d'orientation Avec une boussole et une carte d'orientation en main, cherchez les balises et validez vos étapes en vous aventurant autour des étangs et parcs des villes.

Des aires de jeux

Le parc du château du Haut Gesvres à Treillières, nouvellement équipé d'une grande aire de jeux proche du parc botanique, enchante petits et grands. L'Ecomusée Rural du Pays Nantais organise de nombreux ateliers tout au long de l'année, de l'initiation à la découverte pour les jeunes enfants, à la sauvegarde du patrimoine et des savoir-faire. Un sentier d'interprétation vient d'être inauguré. Différents stages sont aussi proposés pour initier les enfants à l'équitation, à la voile, ainsi qu'une école de vélo.

De nombreuses activités nautiques sur l'Erdre, choisissez votre embarcation : bateau électrique, voilier, canoë-kayak, toue, bateau promenade ou habitable. Les bateaux nantais partiront de Sucé-sur-Erdre le 3 juillet en direction des plaines de Mazerolles. Une base de location canoë vient compléter l'offre, cette année, sur le site de Bout de Bois à Héric. Inattendu ! Une sortie voile avec massage ou peinture, ou encore apéro/voile, surprenez vos amis en alliant découverte et plaisir.



© Teddy Verneuil

Du champ à l'assiette

Laissez-vous tenter sur les marchés, dans les boutiques ou directement auprès des producteurs locaux pour dénicher de bons produits et concocter de délicieuses recettes « made in local » : fraises, fromage, crème glacée, pâtisseries, légumes... Toutes les coordonnées sur : mangerlocal-cccg.fr

Et si on sortait ?

De nombreux restaurants proposent des menus de saison élaborés avec des produits locaux. Les beaux jours incitent à une pause dans un cadre bucolique et insolite. Retrouvez nos terrasses et guinguettes qui s'animent et se préparent à vous accueillir sur erdre canalforet.fr. Un agenda complet enrichi tout au long de l'année pour ne manquer aucune date. Connaissez-vous les festivals « La Rive aux Barges » « St M'Arts de Rue », « Les Rendez-vous de l'Erdre » ou encore les « jeudis du port »... ? Savez-vous que des oeuvres d'art se cachent dans nos paysages ? : Otto II à Sucé-sur-Erdre, Landes'Art à Notre-Dame-des-Landes... Voilà de quoi embellir les beaux jours de l'été !

Contacts

Suivez les nouveautés, bons plans de l'office de tourisme en vous abonnant à sa newsletter ou via ses comptes @erdre canalforet Instagram et Facebook www.erdre canalforet.fr

- Office de Nort-sur-Erdre, quai Saint Georges 02 51 12 60 74
- Office de Sucé-sur-Erdre, quai de Cricklade 02 40 77 70 66

Cet été, on plonge !

Faites le plein d'activités aux Bassins d'Ardéa à Nort-sur-Erdre et aux Bassins d'Alphéa à Grandchamp-des-Fontaines/Treillières ! Espaces ludiques, espaces aquatiques et espaces détente pour vous rafraîchir et vous ressourcer, mais pas que... venez profiter durant tout l'été des structures gonflables, du möllky et des terrains de beach volley qui sauront ravir, en extérieur, les plus petits comme les plus grands. Vous souhaitez connaître les horaires, le planning des aquasports et des animations ?

Rendez-vous sur lesbassins.fr

Restés connectés et suivez toute l'actualité de vos deux centres aquatiques sur leur page Facebook : @BassinsArdea @LesBassinsAlphea

PISTES CYCLABLES, TOUJOURS DES KMS EN PLUS EN PROJET !



© communauté de communes Erdre & Gesvres

À peine avons-nous inauguré avec succès la nouvelle piste cyclable qui relie Grandchamp-des-Fontaines à Treillières, et ses 4.5 kms, que d'autres projets de création de pistes sont en cours, voire déjà bien avancés.

C'est le cas de l'itinéraire Petit-Mars - Nort-sur-Erdre. Son tracé, avait fait l'objet de longues réflexions, d'une comparaison des contraintes et des opportunités des différentes options. Finalement c'est le tracé « Nord » qui a été retenu, permettant de rejoindre la liaison douce existante Nort-sur-Erdre - Les Touches, au niveau de la Marchanderie, et ce sans impacter le milieu naturel ou très peu. La livraison est prévue deuxième quinzaine de juillet.

La liaison Héric-Erette quant à elle, fera l'objet d'un aménagement sur la RD237 puis empruntera la route communale entre le carrefour de la Bosse des Landes et la zone d'activités de l'Erette. Sur cette portion, on retrouvera un marquage au sol de type CVCB (chaussidou) et un dispositif de ralentissement de type chicane. Les travaux démarrent à la rentrée de septembre.

DÈS LE 28 JUIN 2022, LE GUICHET SERVICES/COURRIER/COLIS DE NORT SUR ERDRE ETEND SES HORAIRES D'OUVERTURE



Nous vous accueillerons,
Du lundi au vendredi
 de 8h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30
Le samedi de 8h00 à 12h00



Rue d'Anjou
 44 390 Nort Sur Erdre

NOUVEAUX HORAIRES



LA POSTE ÉTEND SES HORAIRES DE DISTRIBUTION

Pour mieux s'adapter aux nouveaux modes de consommations et répondre à vos besoins, La Poste étend ses horaires de distribution du courrier et des colis.

DÈS LE MARDI 28 JUIN, VOTRE FACTEUR POURRA PASSER LE MATIN OU L'APRÈS-MIDI DU LUNDI AU SAMEDI ENTRE 9H ET 15H15.



→ SERVICES MUNICIPAUX

Mairie ☎ 02 40 72 77 16 ✉ mairie@petitmars.fr

- Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mardi - Vendredi - Samedi de 9h à 12h

Du 11 juillet au 26 août : Fermeture tous les après-midis
Fermeture les samedis 16, 23 et 30 juillet ainsi que les 06, 13 et 20 août.

Urbanisme ☎ 02 40 72 76 75

- Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 9h à 12h
- Lundi - Mercredi - Jeudi après-midi uniquement sur rendez-vous

Bibliothèque ☎ 02 51 12 67 96

- Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30
- Vendredi de 16h30 à 18h30
- Samedi de 10h à 12h

Fermeture le mercredi 20 juillet.

Et du mercredi 27 juillet au samedi 06 août.

→ SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Halte d'enfants « Galipette » ☎ 02 51 12 67 19

- Mardi - jeudi - vendredi de 9h à 17h
- Fermeture du 21 juillet (au soir) au 05 septembre.
Porte ouverte le 06 septembre, réouverture le 08 septembre.

Relais Petite Enfance (ex RAM) ☎ 06 26 07 92 48

✉ rpe@petitmars.fr

Mardi 9h*-11h15

Vendredi 9h-11h15* / 14h30-17h

Possibilité de rendez-vous le samedi matin

*pas de permanence téléphonique ni physique lors des temps d'accueil collectifs (hors vacances scolaires)

École Guy De Maupassant ☎ 02 40 72 77 92

École Ste Marie ☎ 02 40 72 75 13

Accueil Périscolaire ☎ 06 78 37 64 73

Accueil de loisirs sans hébergement ☎ 06 78 37 64 73

Local jeunes ☎ 06 16 03 17 93

Fermeture du 1er au 15 août.

Consultations des nourrissons et permanence puéricultrice ☎ 02 44 66 49 60

Espace départemental des solidarités de Nort sur Erdre
Bld Charbonneau - Sur rendez-vous uniquement

→ SERVICE SANTÉ / SÉCURITÉ

En cas d'urgence appeler le Samu ☎ 15

Sapeurs-pompiers ☎ 18

ou 112 à partir d'un portable

Gendarmerie ☎ 17

Médecin : Dr Boukraa Elyes - 3 Bd Saint Laurent,

☎ 02 28 30 88 34 ou sur doctolib.fr

Assistantes sociales / Centre social ☎ 02 44 66 49 60

Pharmacie de garde ☎ 3237

Centre de Soins Infirmiers ☎ 02 40 77 43 93

📍 35 route de Nantes 44390 PETIT MARS

✉ acsime@laposte.net

Infirmière libérale ☎ 07 83 50 50 60

Guiho Magalie 📍 1 boulevard Saint Laurent

Permanence Mutualia – Mutuelle communale :

Sur rendez-vous ☎ 02 40 72 77 16

→ PERMANENCES DES ÉLUS

Maire de Petit Mars : M. Jean Luc BESNIER

Conseillers départementaux :

M. Jean Luc BESNIER et Mme Anne Marie CORDIER

Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au

☎ 02 40 72 77 16

Adjoint à l'urbanisme : M. Chrystophe PABOIS

Le samedi matin sur rendez-vous au ☎ 02 40 72 76 75

Adjointe aux affaires sociales : Mme Aurélie CLOUET

Les lundis et jeudis entre 14h et 16h.

Sur RDV ☎ 02 40 72 77 16

Députée : Mme Sarah EL HAÏRY, députée de la 5^{ème} circonscription de Loire Atlantique

📍 318 route de St Joseph 44300 NANTES

☎ 09 62 57 69 09

→ ENVIRONNEMENT

Ramassage des ordures ménagères et emballages (sacs jaunes) Attention : Les lundis semaines paires

Les 11 et 25 juillet puis les 08 et 22 août ainsi que le 05 septembre

Déchèterie « Les Dureaux » ☎ 06 14 14 77 49

Horaires : Lundi - Mercredi - Vendredi de 14h à 18h / Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Collecte Ferraille à la déchèterie « Les Dureaux »

Samedis 16 juillet et 20 août

Pour toutes informations :

www.petitmars-infos-pratiques-environnement.fr

CCEG service « déchets » ☎ 02 28 02 28 10

✉ dechets@cceg.fr www.trivolution.fr

→ SERVICES EXTÉRIEURS

Maison de l'emploi et de la formation

📍 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre

☎ 02 40 72 15 40

• Lundi à jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

• Vendredi de 8h30 à 12h

POLE EMPLOI : 📍 1 allée des Citronniers - 44000 Nantes

☎ 3949

ANCRE 📍 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre

☎ 02 40 29 57 60

Service de Travail Social CAF ☎ 02 44 75 00 02

Accueil sur rdv à 📍 Nort sur Erdre

Solidair'Auto : ☎ 06 49 62 47 12

→ CORRESPONDANT DE PRESSE

Ouest France Régis PICARD

☎ 06 66 13 07 86 ✉ regispicard57@gmail.com

AGENDA

SEPTEMBRE AOÛT JUIL.

VEN
08

FESTIVAL « LA RIVE AUX BARGES »,
concerts à partir de 19h, Port de La Rivière

VEN
26

FESTIVAL LES « RDV DE L'ERDRE,
passage des bateaux vers 10h puis concerts à
partir de 19h, Port de La Rivière

SAM
03

FORUM DES ASSOCIATIONS
de 9h30 à 13h salle Molière

SAM
10

PETIT DEJ' DES NOUVEAUX ARRIVANTS
à 10h à la Mairie, salle du Conseil

Accédez
au site internet
en flashant ce code



Prochain Petit-Mars Magazine : parution à partir du jeudi 08 septembre 2022.
Date limite de dépôt des articles et des infos-agenda : vendredi 05 août 2022.
Ils doivent être envoyés de préférence à communication@petitmars.fr ou
dépôtés en mairie.

Magazine municipal n°45 juillet-août 2022. Directeur de la publication : Jean-Luc BESNIER,
Rédaction : Commission et Service Communication et Associations locales.
Conception graphique et impression : Agence 3C Châteaubriant.
Tirage à 1700 exemplaires